

Renouvellement des liens filaires et satellitaires du Système de Communication Inter-sites (SCI) du réseau de Collecte.

45 - ORLEANS

Limite de réponse : 18/02/2026

Descriptif

Source : WEB

Avis de marché

Département(s) de publication : 45, 63, 43, 37, 36, 18, 28, 41

Annonce n° 26-9699

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

DREAL Centre-Val de Loire

Correspondant : MME ZOUAGHI Marine, Assistante juridique

Adresse : 5 avenue Buffon, 45064 ORLEANS

Coordonnées :

Téléphone : 0236174508

Courriel : marches.affaires-financieres.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché :

Le présent accord-cadre est dédié au renouvellement des liens filaires et satellitaires du Système de Communication Inter-sites (SCI) du réseau de Collecte.
Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai

d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

12 mois reconductible 3 fois

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement

rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant

aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés

- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont explicités dans le règlement de consultation
Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des

critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)
Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée
Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres :
18/02/2026 à 23:00